

CEN00254 -CP 19 MAI 2025- MEGALITHES LAMPOUY A MEDREAC-VALORISATION PEDAGOGIQUE

Commission permanente

Date du vote : 19-05-2025

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

IPE00338 25 - F - CPIE FORET BROCELIANDE - MEGALITHES LAMPOUY A
MEDREAC-VALORISATION PEDAGOGIQUE ET ACCUEIL DU PUBLIC

Nombre de dossiers 1

Observation :

ENVIRONNEMENT - Fonctionnement

IMPUTATION : 65 71 6568 0 P433

PROJET :

Nature de la subvention :

 CPIE FORET DE BROCELIANDE 2025 LE PATIS VERT 56430 CONDORCET <i>ADV00807 - D3598547 - IPE00338</i>									
Localisation - DGF 2025	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2024	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Medreac	<u>Mandataire</u> - Cpie foret de broceliande	valorisation pédagogique et accueil du public sur l'espace naturel départemental des mégalithes de Lampouy à Médréac	FON : 15 800 €		€	FORFAITAIRE	8 000,00 €	8 000,00 €	

Total général :			8 000,00 €	8 000,00 €	
------------------------	--	--	-------------------	-------------------	--



FORET DE BROCELIANDE

**Convention de partenariat 2021-2025
entre le Département d'Ille-et-Vilaine
et La Soett - CPIE Forêt de Brocéliande**

Avenant 2025 – Numéro 2

***Relatif à la valorisation pédagogique et l'accueil du public sur l'espace naturel
départemental des mégalithes de Lampouy à Médréac***

ENTRE :

Le Département d'Ille-et-Vilaine, domicilié Hôtel du Département – 1, avenue de la
Préfecture – CS 24218 – 35042 RENNES Cedex, représenté par M. le Président du
Conseil départemental,

d'une part,

ET :

L'association « La-Soett - CPIE Forêt de Brocéliande », domiciliée au 26, place
du Pâtis vert à Concoret (56430) représentée par Pierre Coldefy et Sylvain Hingant
ses co-présidents en exercice dûment habilités agissant au nom et pour le compte
de l'association

d'autre part,

Article 1 – ACTIONS RETENUES

Afin de valoriser les espaces naturels, réaliser et/ou acquérir différents outils pédagogiques, permettant de mieux connaître et apprécier la nature.

Il est confié au CPIE Forêt de Brocéliande la conception et la réalisation de l'outil « sac à dos nature » comme élément à part entière de la valorisation pédagogique et de l'accueil du public sur l'espace naturel départemental des mégalithes de Lampouy à Médréac. Cette proposition est issue de la concertation avec les acteurs locaux.

Article 2 – DUREE

Le présent avenant est conclu pour l'année 2025.

Article 3 – MONTANT DE L'AVENANT – Numéro 2

La participation du Département au titre de 2025 s'élève à 8 000 euros.

Article 4 - MODALITES DE VERSEMENT

La modalité de versement de la participation est la suivante :

- 50 % à la signature de cet avenant.
- Le solde à la réception de l'outil « sac à dos ».

Les sommes dues seront versées sur le compte :

Code banque : 16006

Code guichet : 19011

Numéro de compte : 19641201410

Clé RIB : 79

Raison sociale et adresse de la banque : Crédit Agricole du Morbihan Mauron.

Article 5 - LIVRABLE

L'outil « sac à dos » sera remis au Département au plus tard le 30 décembre 2025.

Fait à Rennes, le

**Les Co-Présidents du CPIE Forêt de
Brocéliande**

**Le Président du Conseil
départemental,**

Pierre COLDEFY

Jean-Luc CHENUT

Sylvain HINGANT

Éléments financiers

Commission permanente
du 19/05/2025

N° 50753

Dépense(s)

Réservation CP n°110

Imputation

65-71-6568-0-P433
Autres participations

Montant crédits inscrits

320 000 €

Montant proposé ce jour

8 000 €

TOTAL

8 000 €